

Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ?

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le sujet de la compétitivité est prioritaire pour le secteur agricole. Il l'est d'autant plus dans le contexte de crise que doivent affronter les agriculteurs depuis maintenant plusieurs années. Les défis environnementaux et sociétaux ne sont pas secondaires, loin de là. Toutefois, les exploitations agricoles ne pourront pas relever ces défis sans pérenniser leur productivité et leur capacité à valoriser cette production.

Pour la profession agricole, la compétitivité de l'agriculture française dépend de trois facteurs.

Le premier est celui du prix. La course aux prix bas est destructrice de valeur et d'emploi. Les consommateurs doivent être mieux informés du véritable coût de l'alimentation et des conséquences de la guerre des prix.

Le deuxième facteur est celui de la valeur, créée et partagée dans toutes les filières. Le sujet a été longuement travaillé lors des états généraux de l'alimentation. Nous espérons que les discours tenus sur un changement de pratique dans la distribution mais aussi dans l'organisation des filières elles-mêmes trouveront une traduction concrète. La création de valeur s'appuie aussi sur des exploitations dynamiques, grâce à une transmission facilitée et à un meilleur accès à la formation.

Le troisième facteur est celui de la réduction des charges et des contraintes. Il faut absolument à la fois réduire les charges qui pèsent sur les exploitations agricoles françaises quand nos concurrents ne les subissent pas et aussi simplifier et rendre plus efficace la fiscalité.

Pour que ces trois facteurs soient de véritables leviers pour la compétitivité, il faut que l'Europe s'en empare. Rien ne se fera sans l'implication de l'Union européenne. Il faut une lecture des règles de la concurrence qui soit au service d'une politique agricole et alimentaire européenne, il faut engager plus fermement un processus de convergence et il faut une politique agricole commune stratégique et visionnaire.

Nous aurions souhaité – et nous l’avons dit lors de nos travaux en section - que l’avis aborde la compétitivité de cette manière et puisse proposer ensuite des mesures concrètes par exemple sur la fiscalité agricole, sur l’évolution de la politique agricole commune, sur la formation des agriculteurs, sur les distorsions de concurrence, sur le soutien à l’investissement ou encore à l’innovation.

Si ces thématiques sont abordées dans l’avis, elles sont accompagnées de développements insuffisants ou contestables : proposition d’instaurer, sans l’analyser vraiment, une fiscalité écologique ; préconisations de réorientation de la PAC qui visent finalement à opposer des systèmes et des productions.

Nourrir les Hommes est une responsabilité commune à tous les acteurs de la filière agro-alimentaire. Les seules lois du marché ne peuvent pas permettre de relever ce défi, qu’il faut accompagner. Cet avis ne rentre pas au cœur de ce qui fait la compétitivité, nous sommes passés à côté du sujet.

Face à cette occasion manquée, le groupe de l’agriculture a voté contre.